

Paris, le 28 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le prix UIMM 2019 de thèse de droit social récompense deux travaux de recherche

Louis Aluome (Université Panthéon-Assas - Paris II) et Sébastien Ranc (Université de Bordeaux), lauréats de cette nouvelle édition, ont su se démarquer parmi 16 candidatures. Le premier a choisi comme sujet de recherche “*La norme collective à l’épreuve du transfert d’entreprise*” et le second “*Les organisations sociétares et le droit du travail*”. Le prix leur a été remis par Hubert Mongon, délégué général de l’UIMM *La Fabrique de l’Avenir*.

Après avoir décerné le prix UIMM 2018 à Pierre Lopes (Université Panthéon-Assas - Paris II) pour sa thèse intitulée “*L’adaptation de la relation de travail pour motif économique*”, le jury, composé de personnalités du droit du Travail et du droit de la Sécurité sociale, a une nouvelle fois choisi de récompenser des talents qui innovent dans le domaine des sciences sociales.

La matinée a été rythmée par plusieurs tables rondes sur la thématique de l’influence du droit international sur la construction et l’application du droit français du travail. Des moments de dialogue et d’ouverture avec des personnalités qui agissent en France et à l’international ont contribué à enrichir les réflexions de l’UIMM *La Fabrique de l’Avenir* dans son rôle de laboratoire de l’innovation sociale.

Depuis plusieurs années, l’UIMM *La Fabrique de l’Avenir* encourage les travaux menés en faveur du droit social et couronne ainsi une thèse de doctorat qui tient compte des problématiques concrètes auxquelles les entreprises industrielles peuvent être confrontées. Ce prix comporte une dotation financière de 10 000 €.

“*L’innovation sociale fait partie de notre ADN. C’est pourquoi nous sommes très fiers de pouvoir récompenser et mettre en avant chaque année des travaux de recherche permettant d’ouvrir le dialogue sur les évolutions du monde du travail*”, a déclaré Hubert Mongon.

L’UIMM La Fabrique de L’Avenir représente 42 000 entreprises industrielles de la métallurgie et de la transformation des métaux, de la mécanique, de l’automobile, de la construction navale, de l’aéronautique, du spatial et du ferroviaire, de l’électricité et de l’électronique, du nucléaire et des équipements ménagers. L’UIMM La Fabrique de L’Avenir s’appuie sur un réseau de 59 chambres syndicales territoriales et 10 fédérations professionnelles. Pilote du premier réseau privé en matière de formation technique et industrielle, l’UIMM La Fabrique de L’Avenir accompagne au plus près de leurs besoins l’ensemble des entreprises industrielles dans la recherche des compétences nécessaires à leur développement.



[@uimm](https://twitter.com/uimm)



[lafabriquedelavenir](https://www.facebook.com/lafabriquedelavenir)



[UIMM](https://www.linkedin.com/company/uimm)



[UIMM La Fabrique de l’Avenir](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Contact presse: UIMM *La Fabrique de l’Avenir*
pr-uimm@tbwa-corporate.com - 06 76 93 11 45